



Compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2024

Personnes présentes à la réunion et leurs fonctions

Représentants du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	
Martine Deprez	Ministre
Anne Rech	Coordinatrice Assurance pension
Laura Valli	Coordinatrice Relations publiques et communication
Thomas Dominique	Directeur de l'IGSS
Alain Reuter	Président de la CNAP
Michele Santoro	Gestionnaire de dossiers Assurance pension
Représentants de l'ACEL	
Kimon Leners	Président
Gianni Di Paoli	Vice-président représentation
Laurent Schengen	Pilier représentation
Mattis Noël	Secrétaire

I. Objectifs de la réunion/Ordre du jour

Première réunion de concertation dans le cadre de la consultation portant sur la viabilité à long terme de notre système de retraites.

II. Sujets abordés + Commentaires

Madame la ministre souhaite la bienvenue à tous et à toutes et détaille le déroulement du processus de la large consultation avec ses différentes phases.

Elle présente la situation actuelle du régime général de l'assurance pension et précise que le but des consultations est la pérennisation du système en le rendant moins dépendant de la croissance économique.

L'ACEL :

- Approuve qu'une large consultation ait lieu et que les jeunes soient impliqués.
- Approuve que le sujet des pensions soit traité maintenant au lieu d'attendre qu'il devienne plus urgent. Vouloir maintenir le statu quo à tout prix n'est pas une option.



La Ministre

- Précise ne pas pouvoir présenter de mesures concrètes car le sujet est très technique.
- Est consciente que les étudiants d'aujourd'hui sont les retraités de demain et qu'ils sont donc concernés par le débat sur la pérennité du régime général d'assurance pension.
- Souhaite que la prise en compte des années d'études pour le stage de la pension soit maintenue, d'autant plus que celles-ci n'ont qu'un impact mineur sur le montant de la pension.
- Souhaite que les discussions sur les pensions soient compréhensibles pour les jeunes, en expliquant ou en simplifiant les termes techniques, voire en mettant à disposition un outil interactif (du genre GeoGebra) permettant de modifier les réglages des différents paramètres dont dépend le système de pension, afin de mieux comprendre l'incidence.
- Annonce qu'une campagne d'information avait été lancée sur leur site web avec un sondage.
- Partage les premiers résultats du sondage :
 - Beaucoup ont répondu à la campagne et donné leur avis, ce qui montre un certain intérêt et également que les jeunes se sentent concernés,
 - 71% sont au courant qu'une large consultation sur la pérennisation du régime de l'assurance pension a lieu actuellement,
 - Environ 4 sur 10 estiment ne pas être suffisamment informés,
 - Beaucoup ne sont pas conscients de la raison pour laquelle ils cotisent,
 - 98% des jeunes ayant participé voudraient être mieux informés sur le sujet.
- Demande s'il est possible d'utiliser de nouveaux moyens pour se rapprocher plus du public, par exemple un grand questionnaire qui pourrait être partagé par tous les médias.
- Se propose de partager le site « schwätzmat.lu » afin de contribuer à attirer l'attention du public sur le sujet.
- S'interroge sur les outils informatiques à la base des projections et s'il serait possible de les mettre à disposition.

Propositions de l'ACEL :

- Flexibilisation des années d'études, afin qu'elles ne soient plus exclusivement prises en compte entre 18 et 27 ans. Pour tenir compte du lifelong-learning, les 108 mois pour les périodes d'études devraient également pouvoir être pris en compte plus tard dans la vie. Ce serait aussi un argument pour attirer des salariés hautement qualifiés au Luxembourg.
- Possibilité de procéder à un achat des années d'études afin de compléter la carrière professionnelle en vue de parfaire le stage pour la pension de vieillesse anticipée. Il serait souhaitable de faire des calculs sur l'impact d'une telle mesure.



Madame la ministre répond à différents points évoqués, elle

- Explique que les calculs sont assez complexes, raison pour laquelle il est difficile de mettre en place un outil interactif. Le nombre de paramètres à prendre en compte est trop exhaustif pour que l'outil soit complet et précis. De plus, l'adaptation libre de certains paramètres conduirait à des résultats totalement irréalistes.
- Se déclare prête à mettre à disposition de l'ACEL des experts qui pourront répondre aux questions des jeunes sur les pensions.
- Indique que lors de la 2e phase de la large consultation, certaines mesures seront calculées, voire combinées, et les résultats présentés.

Monsieur Dominique explique brièvement comment les modélisations sont réalisées par l'IGSS. Certains paramètres sont connus, comme le nombre d'assurés actifs et de retraités. D'autres, comme la croissance de l'emploi ou la mortalité, reposent sur différentes hypothèses qui donnent lieu à différentes projections. Les projections les plus récentes ont été publiées en juillet 2024 dans le « Cahier statistique no 18 », disponible sur le site web de l'IGSS.

[Cahier statistique no 18 - Projections démographiques et financières du régime général d'assurance pension - Inspection générale de la sécurité sociale - Le gouvernement luxembourgeois](#)

Monsieur Dominique est également à la disposition de l'ACEL pour leur fournir différentes projections si nécessaire.